

Les écrivains soussignés apprennent avec une réelle surprise que des poursuites seraient engagées contre Louis Aragon à l'occasion d'un poème de celui-ci. Ils déplorent cette immixtion de la justice dans un domaine où elle se fourvoie et estiment indispensable de maintenir intacts les droits de la pensée et de la libre expression de celle-ci. Chaque fois que la justice a pris des initiatives de cette sorte elle a toujours eu à le regretter par la suite, comme ce fut le cas pour les exemples mémorables de Mme Bovary et des Fleurs du Mal. Ils tiennent à exprimer ici les sentiments de solidarité littéraire qui les unissent à l'écrivain de valeur qu'ils reconnaissent en Louis Aragon.

*Jean Cassou*